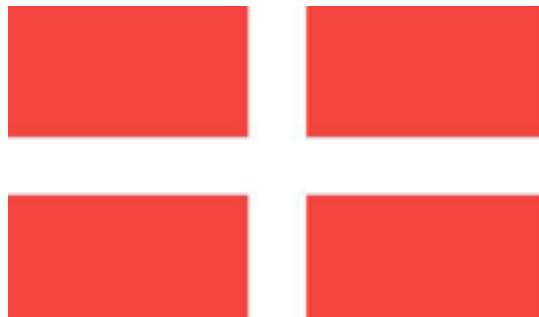


# Les mal-aimés de la philatélie

André Dufresne AQEP, RPSL, [dufresne@generation.net](mailto:dufresne@generation.net)

## ORDRE DE MALTE



### UN PHILATÉLISTE VISITE LE PLUS PETIT PAYS DU MONDE

Si l'on demandait à n'importe quel philatéliste « *quel est le plus petit pays du monde ?* », la réponse serait assurément « *Le Vatican* ». Et pourtant, l'État de la Cité du Vatican n'est pas le plus petit avec ses 0,439 km<sup>2</sup>. En fait, le plus petit État au monde n'est pas à proprement parler un État, mais plutôt un ordre souverain. Comme un pays il jouit de la pleine souveraineté et de la reconnaissance internationale, il a des relations diplomatiques avec plus de 110 pays, il bat monnaie, émet ses plaques d'immatriculation (ill. 1), délivre ses propres passeports — pour ses... 3 citoyens ! — et il administre son service postal. Par convention avec le

gouvernement italien, seules trois personnes jouissent de la citoyenneté de l'Ordre de Malte : le Grand-Maître, le Grand-Maître adjoint et le chancelier. Leur passeport porte la mention en français « *Ordre souverain militaire de Malte* ». Ce passeport est reconnu par les 110 pays avec lesquels l'Ordre de Malte a des échanges diplomatiques (ill. 2) et 400 passeports diplomatiques sont aussi en vigueur.



Ill. 2 : Passeport.



ill. 1 : Plaque d'immatriculation.

L'Ordre de Malte siège à l'Organisation des Nations-Unies à titre d'observateur. Rappelons que ce n'est que depuis 1993 que Monaco siège en tant que membre en règle de l'O.N.U. ; auparavant la principauté n'était qu'observatrice elle aussi. L'Ordre de Malte a une autre caractéristique exclusive : bien qu'il soit la plus

petite entité souveraine au monde avec ses 12 000 mètres carrés ou 1,2 hectare (0,012 km<sup>2</sup>), il porte le nom le plus long. En effet, son nom exact est « Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte ». En abrégé on l'appelle simplement l'Ordre de Malte et ses timbres-poste portent la mention « Sovrano Militare Ordine di Malta ». En philatélie, on l'identifie souvent sous l'acronyme italien et anglais de SMOM (en anglais : « Sovereign Military Order of Malta ») (ill. 3 et 4).

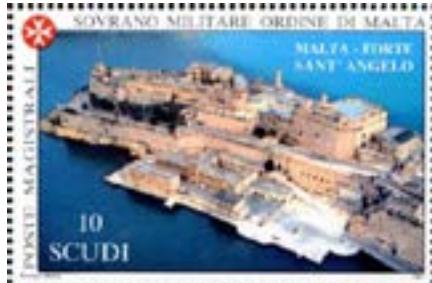


Ill. 3 : Le siège de l'Ordre à Rome.



Ill. 4 : Plaque sur la porte d'entrée. « Sede extraterritoriale » signifie que son territoire ne fait pas partie de l'Italie.

Il ne faut pas le confondre avec l'île de Malte, cette république située dans la Méditerranée avec laquelle l'Ordre entretient des liens privilégiés. Il y dispose en effet d'une forteresse extraterritoriale, Fort Sant' Angelo située sur l'île de Malte, mais qui ne fait pas partie de cette république (ill. 5). Lorsqu'on y pénètre, on quitte en effet la République de Malte comme si on franchissait une frontière internationale. Mais c'est à Rome que sont situés les deux principaux immeubles de l'Ordre : au 68 via dei Condotti, dans un chic quartier de Rome, se trouve depuis 1834 le siège de l'Ordre (ill. 6) qui possède aussi la Villa Magistrale all'Aventino au 4 Piazza dei Cavalieri di Malta (ill. 7). Ces deux immeubles ne font pas partie du territoire italien (ill. 4), au même titre que le Vatican et Saint-Marin ne font pas partie de l'Italie bien qu'ils y soient enclavés. Si on peut visiter certaines parties du siège sur via dei Condotti, en revanche l'immeuble situé sur la Piazza dei Cavalieri di Malta est fermé au public, sauf ses jardins qu'on peut visiter.



Ill. 5 : Fort Sant' Angelo à Malte.



Ill. 6 : Siège de l'Ordre de Malte, via dei Condotti.



Ill. 7 : Palais Villa Magistrale sur l'Aventin.

petite entité souveraine au monde avec ses 12 000 mètres carrés ou 1,2 hectare (0,012 km<sup>2</sup>), il porte le nom le plus long. En effet, son nom exact est « Ordre souverain, militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte ». En abrégé on l'appelle simplement l'Ordre de Malte et ses timbres-poste portent la mention « Sovrano Militare Ordine di Malta ». En philatélie, on l'identifie souvent sous l'acronyme italien et anglais de SMOM (en anglais : « Sovereign Military Order of Malta ») (ill. 3 et 4).

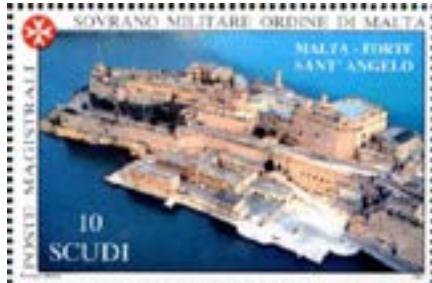


Ill. 3 : Le siège de l'Ordre à Rome.



Ill. 4 : Plaque sur la porte d'entrée. « Sede extraterritoriale » signifie que son territoire ne fait pas partie de l'Italie.

Il ne faut pas le confondre avec l'île de Malte, cette république située dans la Méditerranée avec laquelle l'Ordre entretient des liens privilégiés. Il y dispose en effet d'une forteresse extraterritoriale, Fort Sant' Angelo située sur l'île de Malte, mais qui ne fait pas partie de cette république (ill. 5). Lorsqu'on y pénètre, on quitte en effet la République de Malte comme si on franchissait une frontière internationale. Mais c'est à Rome que sont situés les deux principaux immeubles de l'Ordre : au 68 via dei Condotti, dans un chic quartier de Rome, se trouve depuis 1834 le siège de l'Ordre (ill. 6) qui possède aussi la Villa Magistrale all'Aventino au 4 Piazza dei Cavalieri di Malta (ill. 7). Ces deux immeubles ne font pas partie du territoire italien (ill. 4), au même titre que le Vatican et Saint-Marin ne font pas partie de l'Italie bien qu'ils y soient enclavés. Si on peut visiter certaines parties du siège sur via dei Condotti, en revanche l'immeuble situé sur la Piazza dei Cavalieri di Malta est fermé au public, sauf ses jardins qu'on peut visiter.



Ill. 5 : Fort Sant' Angelo à Malte.



Ill. 6 : Siège de l'Ordre de Malte, via dei Condotti.



Ill. 7 : Palais Villa Magistrale sur l'Aventin.

Comme cette chronique est philatélique, je passerai rapidement sur l'histoire de l'Ordre vieille de près de mille ans. C'est en effet en 1048 qu'il fut fondé à Jérusalem, en vue de fournir des soins hospitaliers aux croisés. Son histoire longue, riche et mouvementée est fort bien racontée sur divers sites internet, dont celui de l'Ordre de Malte lui-même : <https://www.orderofmalta.int/fr/>.



Ill. 8 : Les déménagements du siège de l'Ordre au fil des siècles.

Au fil des siècles, des guerres, des batailles navales et des invasions, l'Ordre s'est déplacé vers Chypre, puis vers Rhodes, puis vers Malte, et enfin à Rome après être passé par divers lieux, dont la Russie (ill. 8) ! Il s'agit d'un ordre caritatif, bien connu partout sur la planète (on parle par exemple de « l'ambulance Saint-Jean »). Mais puisqu'il jouit de la souveraineté au même titre qu'un pays, il dispose d'un gouvernement, de ses propres lois et de ses tribunaux. C'est le 20 mai 1966, par décret du Grand-Maître, que fut créée la « poste magistrale » et le 15 novembre 1966 que l'Ordre procéda à l'émission de sa première série de timbres-poste (ill. 9).



Ill. 9 : Première série émise le 15 novembre 1966.

Comme il n'est pas membre de l'Union postale universelle, il doit procéder par convention postale bilatérale avec les divers pays vers lesquels ses timbres pourront assurer la livraison du courrier. De façon toute naturelle, c'est avec la République de Malte que fut signée le 4 mars 1975 la première convention postale bilatérale (ill. 10). Il faut conclure que de 1966 à 1975, les timbres de l'Ordre n'étaient valides que pour le courrier transporté entre les palais de l'Ordre. Il s'agissait donc de timbres de poste locale.



Ill. 10 : Lettre à destination de Malte, 1975.



Ill. 11 : Lettre à destination du Chili, 1983.



ill. 12 : Lettre à destination de l'Uruguay, 1982.



Ill. 13: Lettre à destination du Libéria, 1979.

L'Ordre commença à signer des conventions postales bilatérales avec divers autres pays en 1982, lorsque le Chili signa une première entente (ill. 11). Le Togo suivit en 1983, puis en 1984 on vit la Somalie, le Bénin, l'Uruguay, Cuba et le Guatemala signer des conventions similaires (ill. 12 et 13). 51 pays dont le Canada ont aujourd'hui un accord postal avec l'Ordre de Malte. Il s'agit dans la majorité des cas de pays où l'Ordre est actif au niveau humanitaire. Bien sûr la signature de ces conventions postales rendit les timbres émis depuis 1966 admissibles pour la poste internationale. La signature de la convention postale avec le Canada donna lieu à une bourde philatélique qui vaut aujourd'hui assez cher. En effet, le timbre émis le 8 mars 1993 par l'Ordre pour commémorer cet événement mentionne « Repubblica del Canada » (ill. 14) ! Il fut rapidement retiré de la circulation et remplacé par un timbre qui dit simplement « Canada ». Moins de 10 000 exemplaires erronés



Ill. 14 : Repubblica del Canada

furent vendus. Un exemplaire se détaille aujourd’hui environ 125 \$, et un pli premier jour pour environ 275 \$.

Une première convention postale avec l’Italie fut signée le 13 mars 1979, laquelle devait prendre effet le premier avril 1979. Une crise politique et l’arrivée d’élections en Italie eurent pour résultat que cet accord n’entra pas en vigueur. Le jeudi 4 novembre 2004, l’Ordre de Malte signa une nouvelle convention postale bilatérale de dix ans avec l’Italie, renouvelée depuis, ce qui facilite grandement la circulation du courrier vers les 51 pays avec lesquels l’Ordre a des relations postales. À cette occasion, l’Ordre abandonna sa monnaie pour adopter l’euro ; tous les timbres-poste émis avant le 31 décembre 2004 furent démonétisés et perdirent leur validité postale. La série de 4 timbres de Noël émise le 6 décembre 2004 n’eut donc que trois semaines de validité postale et elle est rare sur pli non philatélique. Quatre ans plus tard, le 24 juin 2008, une convention postale bilatérale fut signée avec l’État de la Cité du Vatican (ill. 15). L’Italie et le Vatican avaient été précédés dès 1991 par la République de Saint-Marin (ill. 16).



Ill. 15 : Émission conjointe Ordre de Malte et Vatican commémorant la convention postale bilatérale.



Ill. 16 : Émission conjointe Ordre de Malte et République de Saint-Marin.

Jusqu’à la signature de la convention postale avec l’Italie, comment donc était livré le courrier international puisque l’Ordre de Malte n’était pas membre de l’Union postale universelle ? Les lettres postées à l’Ordre de Malte étaient triées selon leur destination puis groupées dans un paquet posté aux frais de l’Ordre via la poste italienne jusqu’à un agent chargé de la réception dans le pays destinataire. Cet agent ouvrait le paquet et remettait ensuite les lettres à la poste du pays destinataire pour livraison finale. C’est maintenant chose du passé puisque l’Italie représente l’Ordre de Malte auprès de l’Union postale universelle.

L'Ordre s'engage toutefois à ce qu'aucune lettre ne soit adressée à un pays avec lequel il n'a pas de convention postale bilatérale.

La monnaie utilisée à l'Ordre était le scudo, divisé en 12 tari, eux-mêmes divisés en 20 grani, équivalant plus ou moins aux livres/shillings/pence utilisés à Malte. L'Ordre de Malte adopta l'euro le premier janvier 2005 et depuis, ses timbres sont libellés en euros. Les timbres de l'Ordre de Malte ont toujours été imprimés par les meilleurs imprimeurs au monde, d'abord par Thomas de la Rue de Londres, par Printex de Malte puis par Cartor et par l'Imprimeur officiel de l'État d'Italie. Ils montrent toujours des scènes reliées à la riche histoire de l'Ordre, à ses grands maîtres, à ses immeubles, à ses œuvres caritatives et à ses nombreux blasons.

Y a-t-il un bureau de poste à l'Ordre de Malte ? Bien sûr et les philatélistes y sont bienvenus durant les heures d'ouverture, y compris pour y poster du courrier (ill. 17 et 18). Au départ en 1966 il y en avait deux, l'un sur via dei Condotti et l'autre à la piazza dei Cavalieri, mais ce dernier fut fermé après quelques années.



Ill. 17 : Le bureau de poste de l'Ordre de Malte.



Ill. 18 : L'auteur en train de poster son courrier.

J'ai eu l'occasion de visiter le siège de l'Ordre de Malte deux fois et d'y poster du courrier chaque fois. Lorsque des amis visitent Rome, je leur demande de faire un détour par l'Ordre de Malte pour me poster une lettre ou une carte postale (ill. 19 et 20).



Ill. 19 : Carte postale adressée à l'auteur en 2020.



Ill. 20 : Lettre adressée à l'auteur en 2011.



Ill. 21 : Carte postale-test postée par l'auteur.

Sachant que les cartes postées à l'Ordre de Malte et au Vatican ont nécessairement transité par la poste italienne, on ne peut que se perdre en conjectures sur la raison du retard de la poste italienne...

L'Allemagne n'a pas de convention postale avec l'Ordre. Or, un ami philatéliste allemand désirait que je lui envoie une lettre postée à l'Ordre de Malte. J'ai donc posté à l'Ordre de Malte une lettre adressée à mon ami avec une adresse fictive en Autriche (qui a une convention postale avec l'Ordre) et j'ai indiqué comme adresse de retour celle de mon ami en Allemagne. Et voilà ! La poste autrichienne n'ayant pas trouvé le destinataire, elle l'a retournée à l'envoyeur et mon ami a reçu sa lettre de l'Ordre de Malte !

Les timbres de l'Ordre de Malte ont une double vocation : postale, bien sûr, mais ils servent aussi à générer des fonds importants pour les œuvres caritatives de l'Ordre. À ce titre, et malgré leur usage relativement limité, ils ont plus de mérite que bien des timbres à sujet « Marilyn Monroe » émis par des petites îles des Antilles ou du Pacifique, qui ne servent qu'à enrichir des agences philatéliques. La vente des timbres-poste de l'Ordre alimente ses œuvres charitables partout sur la planète. Le tirage des premières émissions atteignait généralement entre 100 000 et 200 000 séries. À partir de 1983 il fut ramené entre 50 000 et 100 000 séries. J'ignore le tirage actuel, mais il doit osciller autour de 30 000 séries.

En sus des timbres-poste ordinaires, l'Ordre de Malte a émis de 1982 à 2001 des timbres de poste aérienne (ill. 14 plus haut). Il a en outre émis quelques timbres pour la poste exprès (ill. 22), trois séries de timbres-taxes pour le courrier insuffisamment affranchi (ill. 23) et deux carnets (ill. 24). Il a aussi émis plusieurs entiers postaux (ill. 25) et au moins un aérogramme (ill. 26).

Je me suis même livré à une expérience amusante. J'ai posté le même jour à la poste italienne, à la poste vaticane et à la poste de l'Ordre de Malte trois cartes postales adressées à moi-même. Celle de l'Ordre de Malte a été livrée à mon adresse au Canada une semaine après avoir été mise à la poste (ill. 21). Celle du Vatican, deux semaines après sa mise à la poste. Et celle de l'Italie ? Trois semaines après sa mise à la poste !



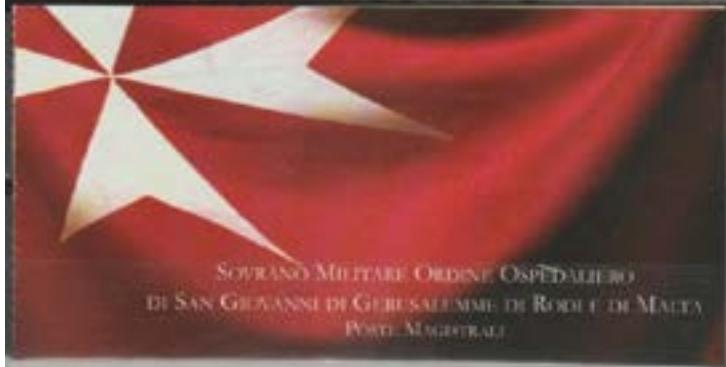
Ill. 22 : Poste exprès.



SOVRANO MILITARE ORDINE OSPEDALIERO  
DI SAN GIOVANNI DI GERUSALEMME DI RODI E DI MALTA  
POSTE MAGISTRALI



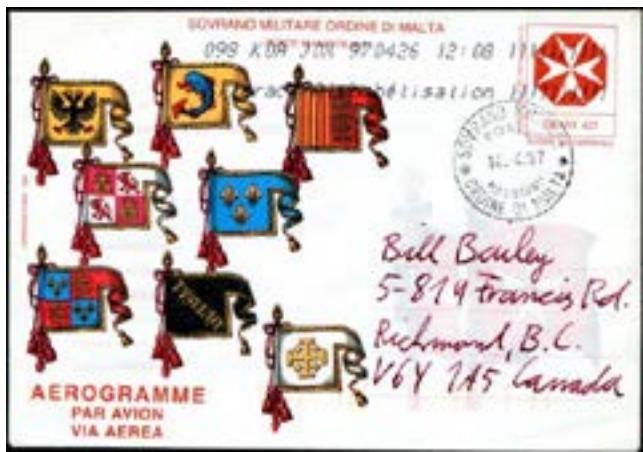
Ill. 23 :  
Timbre-taxe.



Ill. 24 : Carnets émis en 2012.



Ill. 25 : Entier postal utilisé en 1993.



Ill. 26 : Aérogramme utilisé en 1997.

Il émet annuellement 5 ou 6 blocs-feuillets et il a également émis au moins une série de timbres fiscaux (ill. 27).



Ill. 27 : Timbres fiscaux de l'Ordre de Malte.



Ill. 28 : Vignettes émises en 1950.

Curieusement, parmi les grands catalogues internationaux, seul le catalogue Yvert répertorie les timbres de l'Ordre de Malte. Ils sont absents des catalogues Scott, Michel et Stanley Gibbons. On les trouve bien sûr dans les catalogues italiens comme Sassone, Bolaffi et Unificato. Ils étaient aussi répertoriés dans le catalogue Said des timbres de Malte, qui ne semble plus être publié. Enfin, ils sont répertoriés dans le catalogue Phillips (voir sources à la fin).

J'assimile les timbres de l'Ordre de Malte à ceux émis pour d'autres grandes organisations internationales comme les Nations-Unies à New York, Genève et Vienne, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, la Cour internationale de justice et les nombreux organismes internationaux dont le siège est en Suisse et dont j'aurai l'occasion de reparler. À ce titre, ils méritent notre intérêt et ils forment une intéressante et splendide collection tout en nous permettant de participer à l'aide humanitaire. C'est ce qu'on appelle joindre l'utile à l'agréable !

Je remercie Bernhard Luerssen de Hanovre qui m'a communiqué le catalogue « *Souveräner...* » et les numéros 1 à 64 de la « *Newsletter* » décrits ci-dessous.

## Sources :

ANONYME : *L'ordre de Malte*. in: Delcampe Magazine, no 0, janvier 2016, pp. 46-48.

CHAFFANJON, Arnaud : *L'ordre de Malte, des timbres méconnus*. in: Le Monde des philatélistes, no 450, mars 1991, pp. 45-48.

COLLECTIF : *Souveräner Ritter- und Hospitalorden vom Hl. Johannes zu Jerusalem von Rodos und von Malta, Briefmarken & Ganzsachen*, Teil 1, 1966-1995, 35p. Teil 2, 1996-2010, 39 p. (Catalogue couleur des timbres de l'Ordre de Malte).

Le collectionneur qui ne voudra rien oublier pourra en outre s'intéresser à des précurseurs, une jolie série de vignettes émise en 1950 (ill. 28). Ajoutons que de très nombreux pays ont émis des timbres-poste honorant l'Ordre de Malte et ses œuvres. Ils forment à eux seuls une intéressante collection thématique (ill. 29).



Ill. 29 : Timbre d'A.O.F.

ENGEL, Claire Eliane : **Les Chevaliers de Malte**. Paris, Les Presses contemporaines, 1972, 354 p.

FAJELLA, Paolo: **La "guerra fredda", non preoccupa il direttore delle Poste Magistrali**. in: Francobolli, mars 1980, pp. 26-27.

FOUGEYROLLAS, Claude André : **Histoire de l'Ordre de Malte par les timbres**. Niort, par l'auteur, 1993, 189 p.

GIUMANINI, Angelo G. : **SMOM UFO in philatelic sky**. in: Linn's Stamp News, 3 novembre 1975.

LEFROY, Louis : **La fabuleuse épopée de l'Ordre de Malte**. Toulon, Promethea Éditions, 1995, 183 p.

MIGLIAVACCA, Georgio: **SMOM signs 10-year postal agreement with Italy**. in: Linn's Stamp News, 29 novembre 2004, p. 8.

**Newsletter of the International Study-Group of the Philately of the Sovereign Military Order of Malta** 1991 - 2013, nos 1 à 64.

OLIVIER, Gabriel : **Histoire abrégée de l'Ordre souverain de Malte**. Paris, Les Éditions Nagel, 1965, 66 p.

PHILLIPS, Ralph : **Sovereign Military Order of Malta Stamp Catalogue**. Tel Aviv, Phillips Stamp Catalogues vol. XXIII, 2011, 23 p.

RUSSO, Renato: **Congiura contro lo S.M.O.M.** in: Francobolli, mars 1980, pp. 22-23.

SAID, Emmanuel: **Said Malta Stamp and Coins Catalogue 1980**. La Vallette, Emmanuel Said Publishers, 1980 (10<sup>e</sup> ed.), 396 p. (voir p. 286 à 395).

SASSONE: **Catalogo Specializzato dei Fancobolli d'Italia e dei paesi italiani, vol. 2**. Milan, Sassone s.r.l., 2015, 74<sup>e</sup> ed., 1019 p. (voir pages 877 à 1016).



Pli de l'Ordre de Malte adressé en Croatie en 2004.